

Lac Etchemin

LE REFERENDUM SERA TENU LE 29 NOVEMBRE

La semaine dernière, notre journal publiait en première page, une requête d'un groupe de citoyens de Ville Lac Etchemin demandant un référendum pour que la population soit appelée à trancher la question du Centre Sportif.

L'assemblée des électeurs a eu lieu mercredi dernier et un groupe de 20 citoyens se sont prononcés en faveur du référendum qui sera tenu le 29 novembre.

Devant une salle comble, le maire Taillon et les échevins de la ville, aidés de leurs procureurs ont expliqué le projet tel qu'ils le voient.

Nous reproduisons ci-dessous deux documents qui ont été distribués aux électeurs au début de l'assemblée. Il s'agit de: 1) La cédule de réalisation du projet et la méthode de financement et: 2) d'un bilan pro-forma d'administration du Centre Sportif et Récréatif. Ces documents ont été préparés conjointement par les administrateurs municipaux et les procureurs de la ville.

Voici donc le texte intégral de ces deux documents.

CORPORATION MUNICIPALE DE VILLE DE LAC ETCHEMIN COMTE DE DORCHESTER

REGLEMENT NO: 53-70 PROJET D'UN CENTRE SPORTIF ET RECREATIF

CEDULE DE REALISATION DU PROJET ET METHODES DE FINANCEMENT

I. PARTICIPATION DU PUBLIC (SOUSCRIPTIONS, DONNS, GRATUITES, ETC...) \$75,000.00

souscriptions qui ont été promises à la corporation (\$10,000.00), ainsi qu'une souscription publique qui débutera dès que les travaux commenceront et qui devrait rapporter environ \$20,000.00

(Il est à noter que la souscription atteindra un public régional, spécialement les souscripteurs éventuels en dehors du territoire de Ville de Lac Etchemin)

En résumé:

Participation de la corporation municipale: \$100,000.00
Moins souscription du public: \$30,000.00
Emprunt à être effectué: \$70,000.00

III. GOUVERNEMENT DU QUEBEC (HAUT COMMISSARIAT A LA JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS: \$75,000.00

- 1) La subvention du Gouvernement de l'ordre de \$75,000.00 qui avait été promise à la corporation municipale ne peut être versée cette année;
- 2) Cependant, ce projet demeure prioritaire et il devrait recevoir une contribution importante du Gouvernement lors de la prochaine année fiscale;
- 3) La subvention du Gouvernement servira à la construction et à l'achat de l'équipement nécessaire à la glace artificielle à l'intérieur de l'Aréna projetée en 1971.

INVESTISSEMENT TOTAL (PUBLIC, MUNICIPALITE, GOUVERNEMENT): \$250,000.00

PINSONNEAULT, POTHIER, BEGIN, DELISLE & ROY PD/dv dos. 8663-22

II. PARTICIPATION DE LA CORPORATION MUNICIPALE. \$100,000.00

- 1) Vu l'ampleur du projet et l'impossibilité pour la Corporation du Centre Sportif d'emprunter et de réaliser le projet d'un centre sportif, la corporation municipale de Ville de Lac Etchemin a décidé de réaliser elle-même ce projet en décrétant les travaux de construction du centre (\$68,000.00), et en acquérant le passif de la corporation du centre sportif (\$20,000.00);
- 2) Si l'on ajoute le coût mentionné au paragraphe précédent, les imprévus, les frais de financement temporaire et d'obligations, le coût total pour l'acquisition et la réalisation du centre sportif est estimé à environ \$100,000.00;
- 3) Il faut cependant déduire de la somme que la corporation est autorisée à emprunter (\$100,000.00) les

TOTAL: \$75,000.00

CORPORATION MUNICIPALE DE VILLE DE LAC ETCHEMIN COMTE DE DORCHESTER

PROJET D'UN CENTRE SPORTIF ET RECREATIF

REGLEMENT 53-70

BILAN PRO-FORMA D'ADMINISTRATION ET D'OPERATION DU CENTRE SPORTIF ET RECREATIF DU LAC ETCHEMIN

EMPRUNT \$100,000.00

EMPRUNT: \$70,000.00

I.- DEPENSES:

- 1) Service de la dette: \$11,000.00 (\$7,900.00) (montant emprunté sur 20 ans à un taux d'intérêt de 9 1/2%)
 - 2) Coût d'opérations (1971): \$13,000.00
- DEPENSE TOTALE: \$24,000.00

II.- REVENUS:

- 1) Opérations (1971): \$13,000.00
- 2) Fonds général: \$5,000.00 (il s'agit d'une appropriation déjà prévue au budget de loisirs de la corporation municipale ne nécessitant donc pas de hausse de taxes)
- 3) Taxe spéciale générale: \$6,000.00 (pour combler le déficit d'opération lui-même)

TOTAL DES REVENUS: \$20,900.00

NOTE: Tout profit d'opération fera baisser d'autant le déficit annuel et la taxe spéciale nécessitée pour le combler.

EMPRUNT: \$100,000.00 EMPRUNT: \$70,000.00

Coût aux propriétaires moyens: \$12.00 \$5.60

PINSONNEAULT, POTHIER, BEGIN, DELISLE & ROY PD/dv dos. 8663-22

Ste-Hénédine

UNE NOUVELLE INDUSTRIE PRODUIRA CETTE ANNEE ENVIRON 250 AUTOS-NEIGE

En effet, B.C.R. AUTO-NEIGE INC., de Ste-Hénédine de Dorchester, est établi dans cette municipalité depuis l'an dernier.

Au cours de l'année dernière, les promoteurs de cette nouvelle industrie se sont efforcés de produire une machine solide et de belle allure.

Produite à quelques exemplaires seulement, l'auto-neige "SUPER STAR" fut éprouvée tout au long de l'hiver et les correctifs nécessaires ont pu être apportés immédiatement.

Pour l'année en cours cette industrie produira environ 250 machines. 85 étant déjà livrées chez les dépositaires. La "SUPER STAR" est offerte en cinq modèles différents.

Modèle Model	Poids approx. Approx Weight	Moteur Engine	Puissance Power
K295-1	280 lbs/pds	Kohler	20 c.v./h.p.
•K340-2	320 lbs/pds	ou/or	24 c.v./h.p.
•K399-2	320 lbs/pds		28 c.v./h.p.
•K440-2	325 lbs/pds	c.c.w.	30 c.v./h.p.
*RK440-2	325 lbs/pds	Kohler	36 c.v./h.p.

* Engin non garanti / Engine not warranted

Tous les modèles ont aussi les données techniques suivantes:

Transmission: poulie à came de sécurité balancée sur machine dynamique.

Chenille: caoutchouc, moulée sans fin, renforcée de tige de métal.

Roues de suspension: 12 roulettes de caoutchouc montées sur roulement à billes.

Surface de traction: 870 po. car sur chenille de 15 1/2" de largeur.

Longueur totale: 96" sur tous les modèles.

Largeur totale: 33" sur tous les modèles.

Hauteur totale: (pare-brise non compris) 32"

Freins: à disques.

Cabine: fibre de verre, escamotable avec phares jumelés.

Réservoir: 4 gallons, détachable, en nylon.

Siège avec compartiment de remisage arrière. Option sur tous les modèles: démarreur électrique, indicateur de vitesse, tachymètre, cabine metal-flake.

Un capital de \$40,000.00 a déjà été souscrit dans cette industrie, par les citoyens de Ste-Hénédine et des environs. MM. Donald Boutin, Lucien Carrier et E. Roy en sont les directeurs.

Au cours des années qui suivront B.C.R. AUTO-NEIGE INC., veut augmenter sa production de façon régulière et les directeurs pensent qu'il faudra aussi augmenter leur mise de fonds afin de pouvoir financer de nouveaux investissements. Les directeurs de B.C.R. AUTO-NEIGE INC., croient aussi que leur industrie est vouée au succès étant donné les marchés énormes non encore exploités dans ce domaine.



Cercle Langevin Filles d'Isabelle

L'assemblée débute en beauté puisqu'on retrouve une assistance nombreuse.

Nous tenons particulièrement à citer la présence de Sr Cécile Camiré, député de district, qui chaque année, accepte de laisser ses occupations pour venir présider l'installation des nouvelles officières pour l'année 1970-71.

Notre digne régente Mme Jeannine Genest remercie Sr Camiré pour son grand dévouement et lui souhaite la bienvenue parmi nous; elle en profite aussi pour remercier les anciennes du conseil, qui ont fait un très beau travail durant l'année 1969-70. En guise de gratitude, Mme Genest leur distribue à chacune un joli souvenir, fort appréciée de nos membres.

Un premier prix de présence fut gagné par Mme Bibiane Fournier et un deuxième par Mme Emérentienne Cassidy.

Vint ensuite l'installation des officières qui se composent comme suit:

Régente: Mme Jeannine Genest;
Vice-régente: Mme Emérentienne Cassidy;

Secrétaire financière: Mme Thérèse Chalifour;
Secrétaire trésorière: Mme Thérèse Morin;

Chancelière: Mme Huguette Maurice;

Gardiennne: Mme Jeannette Gagnon;

Rédactrice: Mme Juliette Rouillard;

Monitrice: Mme Jeannine Cayouette;

1er syndic: Mme Simone Lessard;

2e syndic: Mme Réjeanne Mercier;

3e syndic: Mme Yolande Caron;

Garde Intérieure: Mme Lisette Deblois;

Garde Extérieure: Mme Sylviane Ferland;

1er guide: Mme Bibiane Fournier;

2ème guide: Mme Pauline Bisson;

Porte-bannière: Mme Lauréane Caron;

Organiste: Mme Pierrette Tanguay;

Aumônier: L'Abbé Paul-Arthur Matte.

La soirée se termine par un délicieux goûter préparé avec goût par nos généreuses Filles d'Isabelle et toutes se quittèrent avec un bon souvenir de cette réunion.

Juliette Rouillard (rédactrice)

Bureau de l'Aide sociale au service de la population de la région de Québec

L'entrée en vigueur de la nouvelle Loi de l'aide sociale, le 1er novembre dernier, est accompagnée de l'étude méthodique des dossiers de tous les bénéficiaires de prestations d'aide sociale.

Si les renseignements contenus dans le dossier du bénéficiaire sont suffisants, la pension de ce dernier sera alors calculée selon les nouveaux taux et les nouvelles tables. Par contre, si les renseignements sont incomplets, le prestataire sera invité par écrit à se rendre au bureau local de l'aide sociale du ministère de la Famille et du Bien-être social pour compléter son dossier.

Après cette étude, s'il s'avère qu'une personne a droit à une pension supérieure à la somme qu'elle reçoit actuellement, des ajustements seront effectués en conséquence. Le paiement régulier des pensions se poursuit pendant toute la durée de la mise à jour des dossiers.

La personne qui se croira lésée par la décision rendue dans son cas par le ministère pourra se prévaloir des nouveaux mécanismes de

revision et d'appel prévus par la nouvelle Loi.

Dans la région de Québec, le bureau régional d'aide sociale du ministère québécois de la Famille et du Bien-être social se situe au 365, boulevard Charest est, à Québec. Des bureaux locaux se trouvent aux endroits suivants: 19, boulevard Morin, Cabano; 180, 80e rue est, Charlebourg; 325, rue de l'Eglise, Donnacona; 1985, du Sanctuaire, Giffard; Edifice municipal, Lac Etchemin; Edifice provincial, rue Saint-Etienne, La Malbaie; Edifice du service social, La Pocatière; 113, rue Saint-Georges, Lévis; 5, boulevard Taché est, Montmagny; 1892, rue Mailloux, Québec (Limoilou); 365, boulevard Charest est, Québec (Saint-Roch); 268, Marie de l'Incarnation, Québec (Saint-Sauveur); 176, rue de la Fontaine, Rivière-du-Loup; 66, rue Principale, Sainte-Croix; 340, 1ère Avenue, Saint-Georges de Beauce; Saint-Pamphile; Saint-Raphaël; 693, rue Saint-Alphonse ouest, Thetford Mines; Edifice Verdier, rue du Palais, Saint-Joseph de Beauce.

UN CHASSEUR HEUREUX



Décidément, il y a de bons chasseurs dans les environs! M. Denis Deblois, au début de l'automne, avait participé à la chasse à l'orignal et était revenu avec deux bêtes. Cette fois, le chevreuil s'est laissé prendre au piège, comme en fait foi notre photo.

PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE LAC ETCHEMIN COMTE DE DORCHESTER

DEPOT DU RÔLE REVISE D'ÉVALUATION

AVIS PUBLIC

A tous les propriétaires d'immeubles imposables de la Municipalité:

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné par le soussigné, Me Yves Létourneau, Greffier de la Ville de Lac Etchemin, que le rôle d'évaluation tel que révisé a été déposé au bureau du Conseil le 4 novembre 1970.

Le rôle restera ouvert à l'examen des intéressés ou de leurs représentants durant les trente (30) jours qui suivent celui du dépôt.

DONNE à Ville de Lac Etchemin ce 6ième jour de novembre 1970.

Me Yves Létourneau, Greffier.

PUBLIC NOTICE

To all owners of taxable immovables in the Municipality:

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Me Yves Létourneau, Clerk-Town of the Town of Lac Etchemin, that the valuation roll, as revised, has been deposited in the Office of the Council on November the 4th 1970.

The valuation roll will remain open to the examination of parties interested, or their representatives, for thirty (30) days next following its deposit.

GIVEN in the Town of Lac Etchemin on November the 6th 1970.

Me Yves Létourneau, Clerk.

PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE LAC ETCHEMIN COMTE DE DORCHESTER

VOTATION SUR LE REGLEMENT NO 53-70

AVIS PUBLIC

A tous les électeurs propriétaires d'immeubles imposables de la Municipalité:

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné par le soussigné, Me Yves Létourneau, Greffier de la Ville de Lac Etchemin, Comté de Dorchester.

Que le règlement no 53-70 pourvoyant à la construction d'un CENTRE SPORTIF et RECREATIF, ainsi qu'à la négociation d'un emprunt à long terme, par obligations, n'excédant pas \$100,000.00, remboursable en vingt (20) ans, sera soumis pour approbation, par voie de scrutin, aux électeurs propriétaires de la Municipalité le 29 novembre 1970, à l'Ecole Notre-Dame, entre 9 heures du matin et 7 heures du soir.

Que vous êtes par les présentes convoqués audit scrutin.

DONNE à Ville de Lac Etchemin ce 10 novembre 1970.

Me Yves Létourneau, Greffier.

PUBLIC NOTICE

To all electors owning taxable immovable property situated in the Municipality:

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Me Yves Létourneau, Clerk-Town of the Town of Lac Etchemin, County of Dorchester;

That the by-law No 53-70, enacting the construction of a SPORT and a RECREATIVE CENTER and also a loan not exceeding \$100,000.00 by bonds redeemable in twenty (20) years, will be submitted for approval, by means of a poll, to Municipal electors owners on November the 29th 1970, at Notre Dame School, between 9 o'clock in the morning and 7 o'clock in the evening.

That you are hereby convened at this poll.

GIVEN in the Town of Lac Etchemin on November the 10th 1970.

Me Yves Létourneau, Clerk.

PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE LAC ETCHEMIN COMTE DE DORCHESTER

Concernant le vote des Corporations, Sociétés Commerciales et Associations. RE: Règlement no 53-70.

AVIS PUBLIC

A toutes les Corporations, Sociétés Commerciales et Associations:

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné par le soussigné, Me Yves Létourneau, Président d'Election, que les Corporations, les Sociétés Commerciales et Associations sont aussi inscrites sur la liste électorale si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la Municipalité, depuis au moins douze (12) mois avant le 1er septembre de l'année où se tient l'élection, comme propriétaires d'un immeuble imposable, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent; elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du Conseil d'administration dont copie doit être déposée au bureau du Greffier de la Municipalité au moins trois (3) jours avant la date du scrutin. Ce représentant doit, au moment de voter, être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la Corporation, Société Commerciale ou Association au nom de laquelle il vote.

DONNE à Ville de Lac Etchemin ce 10 novembre 1970.

**Yves Létourneau avocat,
Président d'élection.**

PUBLIC NOTICE

To all Corporations, Commercial Partnerships and Associations:

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Me Yves Létourneau, returning-officer, that corporations, commercial partnerships and associations shall also be entered on the electoral list if they have been entered on the Valuation roll in force in the Municipality for at least the twelve (12) months preceding the 1st of September in the year in which the election is held, as owners of the taxable immovable, provided that they have paid their municipal taxes or dues payable on the preceding 31st of December; they shall vote through a representative authorized for that purpose by a resolution of the board of directors, a copy where of shall be filed at the Office of the Clerk of the Municipality at least three (3) days before the date of the vote. At the time of voting, such representative must be of full age, a Canadian citizen and an employee, director or member of the Corporation, Commercial Partnership or Association on whose behalf he votes.

GIVEN in the Town of Lac Etchemin on November the 10th 1970.

**Me Yves Létourneau,
returning-officer.**

M. Maurice Roy se mérite une T.V. d'une valeur de \$135.00



M. Maurice Roy à gauche reçoit de M. René Bernard propriétaire de Les Ameublements Etchemin enr. un appareil T.V. qui était attribué à l'occasion de la grande vente d'entrepôt tenue récemment.

Toutes les personnes qui déposaient leur coupon de participation dans la boîte placée à cette fin au magasin étaient éligibles. Félicitations à l'heureux gagnant.

Le 1 janvier 1971:

AUGMENTATION DES RENTES AUX VEUVES, AUX PERSONNES A CHARGE ET AUX ACCIDENTES

Pour la deuxième année consécutive, la Commission des Accidents du Travail de Québec fait une revalorisation des rentes aux accidentés et des indemnités à leurs personnes à charge.

Cette décision, qui entrera en vigueur le 1 janvier 1971, veut tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.

Par exemple, une veuve qui reçoit actuellement \$102 par mois touchera \$104.04 à compter du 1 janvier 1971, et chacun de ses enfants recevra \$36.41. Chaque enfant qui est orphelin de père et mère recevra \$57.22 par mois. Les enfants touchent leur indemnité jusqu'à l'âge de 18 ans au moins ou tant qu'ils sont étudiants à temps complet dans une maison d'enseignement reconnue.

\$150,000 de récompense pour des informations dans l'affaire "Cross-Laporte"

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, fait savoir que le gouvernement du Québec et le gouvernement canadien offrent conjointement des récompenses jusqu'à concurrence de \$75,000 pour des renseignements qui conduiraient à l'arrestation des ravisseurs ou des meurtriers de M. Pierre Laporte.

Des récompenses semblables, aux mêmes conditions, sont aussi offertes pour des renseignements qui conduiraient à l'arrestation des ravisseurs de M. Cross. L'offre de sauf-conduit pour ses ravisseurs, en échange de la libération de M. Cross, demeure néanmoins en vigueur.

De même, des récompenses seront données pour des renseignements qui conduiraient à l'arrestation des cinq personnes recherchées en rapport avec ces enlèvements:

Paul Rose,
Marc Carboneau,
Jacques Rose,
Bernard Lortie,
Francis Simard.

Les autorités de trois forces de police, après s'être consultées, fixeront le montant approprié de la récompense dans chaque cas précis. L'identité de toute personne qui fera part de tels renseignements sera pleinement protégée et demeurera confidentielle.

Les accidents en août:

215 MORTS AU QUEBEC

Sur les routes du Québec, durant le mois d'août dernier, le nombre des personnes tuées dans des accidents d'automobiles a augmenté de 14.9% par rapport à la période correspondante l'an passé. Le nombre d'accidents est d'ailleurs de 2.2% plus élevé et seul le nombre de blessés a connu une diminution très légère de 0.6%.

Ces chiffres sont contenus dans le rapport statistique mensuel sur les accidents routiers publié par le ministère des Transports du Québec.

Ce rapport précise en effet que 215

personnes ont perdu la vie dans des tragédies routières survenues au Québec au cours du mois d'août cette année, comparativement à 187 l'an dernier, soit 28 de plus.

Le nombre des accidents qui s'établissaient à 12,428 l'an dernier s'élève cette année à 12,707, soit 279 ou 2.2% de plus.

Quant au nombre de personnes blessées, il a légèrement diminué. Il est en effet passé de 4,484 en août 1969 à 4,453 en août 1970; la diminution est donc de 31.



DIX ANNÉES DE PROGRÈS

L'ENTRAIDE ECONOMIQUE termine sa dixième année d'opération. Depuis sa fondation, elle a accumulé un capital souscrit de \$64,000,000.00 dont TRENTE-DEUX MILLIONS au cours de la dernière année seulement. Il n'est donc pas exagéré d'espérer, à la lumière d'une progression arithmétique aussi spectaculaire, que d'ici un an, nous doublerons facilement le résultat actuel.

L'ENTRAIDE ECONOMIQUE est donc devenu l'institution la plus progressive au Québec avec une augmentation de 210% de la dernière année. Le peuple du Québec a de plus en plus confiance à notre mouvement et à ses principes parce qu'il a de plus en plus confiance en lui-même parce qu'il comprend chaque jour davantage que L'ENTRAIDE ECONOMIQUE et la ré-

gionalisation des capitaux et du capital humain peuvent être l'unique moyen à sa disposition pour reconquérir son économie et assurer son développement.

Ces dix premières années furent donc dix années de préparation et d'étude. Pendant ces dix années, L'ENTRAIDE ECONOMIQUE s'est préparé à jouer un rôle de premier plan dans le développement économique de chacune des régions du Québec. Malgré les chiffres spectaculaires que nous vous présentons aujourd'hui, on peut avouer franchement que L'ENTRAIDE ECONOMIQUE a progressé lentement et s'est préparé soigneusement à sa mission future de leadership du développement économique régional.

Nous sommes donc prêts pour

les dix prochaines années. Si la progression des dix dernières années est considérée aujourd'hui comme une progression lente, attendez-vous à des chiffres intéressants pour les dix prochaines années. Les dix prochaines années seront les années du régionalisme et du développement régional.

Nous remercions donc nos membres pour le magnifique travail accompli jusqu'à maintenant. Nous devons aujourd'hui, les assurer qu'ils devront travailler encore deux fois plus fort demain. La conquête de notre économie régionale devra être le fruit du travail de tous les régionaux.

A partir de juillet 1970, les Caisses d'Epargne et d'Entraide Economique du Québec devenaient des institutions inscrites à la Régie de l'Assurance-Dépôts. Vos dépôts, dans nos caisses, sont maintenant garantis par le Gouvernement de la Province de Québec jusqu'à \$20,000.00 en capital et intérêts.

Voilà. Nous commencerons notre onzième année d'une façon magnifique avec des nouvelles très encourageantes qui augmenteront notre enthousiasme et préciseront nos objectifs. Nous devons demander à toute la population de participer à notre mouvement d'émancipation et de développement économique.



Classée première

BERNINA

Automatiquement sensibilisée aux tissus

Bernina est classée première... vous comprendrez pourquoi dès votre premier essai.

Seule Bernina est automatiquement sensibilisée aux tissus — vous obtenez donc toujours un point parfait. Oui, quel que soit le tissu utilisé, vous obtiendrez des pièces cousues également car le tissu ne fronce ni ne plisse jamais.

Seule Bernina vous permet de glisser d'une couture à l'autre sans aucune hésitation et avec une facilité incomparable, tant sur les tissus les plus coûteux que sur les tricots, les tissus extensibles, le vinye, le cuir le plus épais, enfin, sur tous les nouveaux textiles de l'ère moderne.

Tout ce dont vous avez besoin est encastré dans la machine. Elle fait le point tailleur, le point invisible, elle faufile, raccommode, coud les boutons, fait les boutonnières et brode avec deux ou trois aiguilles.

Rendez visite à votre représentant ou, si vous le préférez, demandez-lui une démonstration gratuite à domicile.

Garantie pour la vie. Choix varié de cabinets. Bernina se vend à compter de \$109.00.

600 dépositaires pour vous servir au Canada.

Mme CLEMENT CAYOUCETTE

STE-JUSTINE

TEL.. 383-2761

12

12

12

EDITORIAL

Un cas typique d'information démocratique

Le problème du projet et de la réalisation du Centre sportif et récréatif du Lac Etchemin est revenu à la surface la semaine dernière et si un groupe de citoyens vigilants ne nous en avaient pas averti, la population en aurait été quitte pour se retrouver devant un fait accompli, soit l'adoption du règlement d'emprunt de \$100,000 pour l'érection du Centre Sportif.

Nous n'allons pas discuter ici du bien-fondé du projet mis de l'avant par le Conseil de Ville; nous n'allons pas non plus tenter d'influencer qui que ce soit sur la façon de voter à ce référendum. Notre journal a déjà donné assez d'information au cours de l'année et la première page reproduit intégralement les informations que nous avons recueillies à l'assemblée des électeurs.

D'autre part, notre journal aurait dû s'attendre à recevoir pour publication de la part des promoteurs et du Conseil de Ville, toute la documentation requise démontrant les avantages bénéfiques et les coûts réels du projet. L'avis public paru dans Le Soleil aurait probablement eu plus d'impact si nous avions reçu l'autorisation de le publier dans notre journal.

Si nos administrateurs avaient agi de cette façon, les citoyens qui ne partagent pas les mêmes idées que le Conseil sur ce projet n'auraient peut-être pas éprouvé le besoin de nous demander de publier leur désapprobation. Ils auraient tout simplement enregistré leur désaccord à l'assemblée des électeurs comme ils l'ont fait.

Pourquoi un référendum?

Lorsqu'une faction politique est portée au pouvoir, à quelque niveau que ce soit, elle l'est, soit unanimement, soit par la majorité de la population. Lorsqu'il s'agit d'administrer des fonds publics, nos lois prévoient que pour pratiquer des emprunts, nos administrateurs doivent demander à la population ce qu'elle en pense. Si la population se prononce majoritairement en faveur des décisions des administrateurs, ceux-ci sont en bonne posture pour mettre leur projet à exécution. Si, par contre, on s'en tient au strict minimum légal: une assemblée des électeurs non annoncée et que le projet est approuvé, avons-nous réellement obtenu l'assentiment de la population?

La petite histoire de notre patelin nous révèle que la population a rejeté le premier projet de municipalisation du réseau d'aqueduc. Par contre, deux référendums ont confirmé l'érection de l'Hôtel de Ville actuel.

Au cours des dernières années, les administrateurs municipaux n'ont pas eu à demander de référendum (probablement à cause du manque d'information) pour la réalisation des réseaux d'aqueduc et d'égoûts. Ces réalisations ne sont pas plus mauvaises en soit pour cela. Cependant, reste à prouver si les chiffres des projets concordent avec ceux des réalisations.

Ne portons pas de jugement contre qui que ce soit; Ne dédaignons pas l'opinion de ceux qui ont le courage de voter et de se prononcer publiquement.

Cette voix est la seule encore DEMOCRATIQUE.

Jean-Marc POULIOT.

St-Malachie

Inauguration officielle du nouveau local de Edouard Patoine



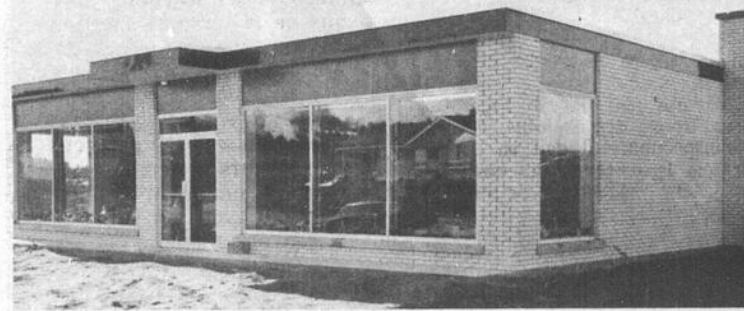
De gauche à droite: M. Edouard Patoine, son Honneur le maire James Quigley, M. le curé Demers, M. Pierre Cloutier, directeur et gérant général de Bombardier Limitée.

Lors d'une cérémonie qui a eu lieu samedi soir le 7 novembre 1970, le nouveau local de Edouard Patoine fut inauguré en présence des autorités religieuses, municipales, scolaires de St-Malachie. Les invités d'honneur étaient les représentants des Maisons Bombardier Limitée, Les scies à chaîne Stihl, et Oregon fabricant de chaînes.

Après les quelques allocutions

il, il était devenu nécessaire de déménager dans un local plus grand. L'entreposage d'autos-neige et de scies à chaîne ainsi que les départements des pièces et du service étaient, avec la vente d'environ 200 autos-neige par année, devenus beaucoup trop petits, mais j'ose croire que maintenant ma clientèle sera servie adéquatement.

La direction de ce journal tient à féliciter M. Patoine de son courage



Vue de l'extérieur du nouveau local de M. Edouard Patoine à St-Malachie.

d'usage, M. le curé Demers fut invité à bénir le nouvel édifice et son Honneur le maire coupa le ruban traditionnel et proclama l'édifice officiellement inauguré.

Au cours de la soirée qui suivit, il y eut en particulier présentation de diapositives sur les méthodes de fabrication des autos-neige, la sécurité, etc. M. Gaston Pothier, président de la Cie Stihl annonça pour sa part des réductions substantielles dans les prix de ses scies à chaîne pour un temps limité et à l'occasion de l'ouverture officielle.

Monsieur Patoine, homme d'affaires averti, et citoyen estimé de St-Malachie, s'est dit très heureux de sa nouvelle réalisation. "Afin de mieux servir ma clientèle dit-

et de son esprit d'initiative. Son commerce contribuera sans aucun doute, au développement de sa municipalité.

UNE ANNONCE
DANS
LA VOIX
DU SUD
est un
placement
SUR



**FAITES-EN
L'ESSAI**

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET SANS OBLIGATION, CONSULTEZ:

M. PAUL AUDET
TEL.: 625-5852
625-7471

LA VOIX DU SUD

Journal hebdomadaire desservant toutes les familles de Dorchester, entièrement dévoué aux intérêts du comté.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1026

LA VOIX DU SUD est publié par LES JOURNAUX ASSOCIES S.F. INC.,
C.P. 490, Lac Etchemin - TEL.: 625-7471

Imprimé aux Ateliers:
LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES (1965) INC.

Rédigé en collaboration
Paul AUDET, publicitaire 625-5852
Micheline GAGNE, secrétaire 625-7471

BULLETIN D'ABONNEMENT
La Voix du Sud, C.P. 490, Lac Etchemin, P.Q.
Veuillez m'adresser régulièrement votre publication
Ci-inclus: \$1.00 pour 1 an (dans la région)
 \$2.00 pour 1 an (en dehors de la région)
Veuillez indiquer s.v.p. abonnement
 réabonnement

NOM

ADRESSE

10%
d'intérêt sur
vos épargnes

LA CAISSE D'EPARGNE ET D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DORCHESTER

SIÈGE SOCIAL: Lac Etchemin, Qué.

Pour un meilleur confort cet hiver, employez l'huile à chauffage

Gulf

Les Pétroles Etchemin enr.
HUILE A CHAUFFAGE - GAS - STOVE - DIESEL
YVAN BISSON PROP.
LAC ETCHEMIN TEL.: 625-4161

C'est ce que les CAISSES D'EPARGNE ET D'ENTRAIDE ECONOMIQUE (*) ont payé en intérêt à leurs sociétaires depuis leur fondation.

Vous pouvez devenir membre en déposant aussi peu que \$25.00 par mois.

(*) Régie par la loi des caisses d'épargne et de crédit du Québec.

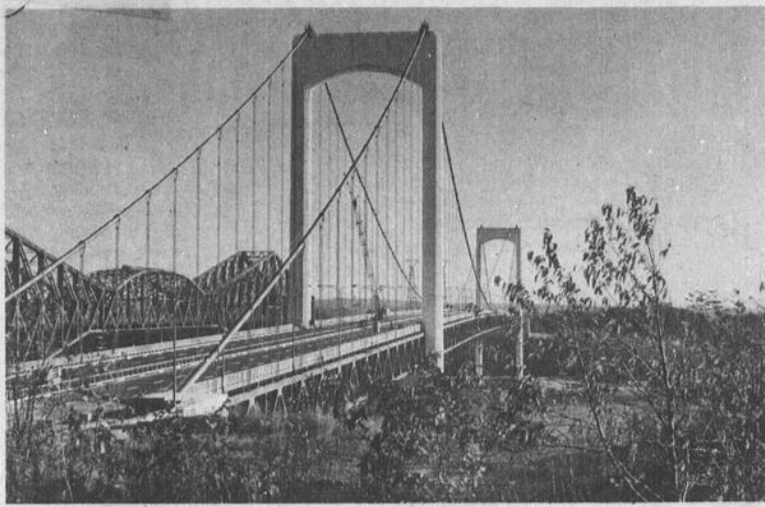
Découpez et jetez aujourd'hui à la poste

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DORCHESTER - Dépt VD, C.P. 130, Lac Etchemin, Qué.

Je désire obtenir plus de renseignements concernant la Caisse d'Epargne et d'Entraide Economique de Dorchester.

NOM.....

ADRESSE.....



LE PONT PIERRE LAPORTE OUVERT AUX AUTOMOBILISTES! UNE REALISATION DU GENIE QUEBECOIS! — Sept heures, le lundi matin 2 novembre 1970, moment historique pour la Voirie du Québec. La première automobile traverse la chaussée ouest du pont Pierre Laporte, ouvert officiellement à la circulation. Photo ci-haut, photo historique! Le vieux pont de Québec avait été inauguré en 1917, première structure à relier les deux rives du Saint-Laurent dans la région de la Capitale; il servit d'abord aux chemins de fer; ce n'est qu'en 1929 que les premiers véhicules automobiles l'empruntèrent. L'accroissement accéléré de la circulation routière dans les années 50 décida le gouvernement du Québec à construire un second pont qui, en plus de desservir les 420,000 habitants de la région, faciliterait l'accès de Québec à des milliers d'automobilistes étrangers. Les travaux de construction débutèrent au printemps 1966. Le pont Pierre Laporte est maintenant fini; d'un coût total de \$57 millions, il est à la disposition du public pour entrer ou sortir de Québec.

Sanctions très sévères en cas de violation de la loi sur les explosifs

La loi sur les explosifs prévoit de sévères sanctions pour ceux qui l'enfreindront.

Commentant l'application de la nouvelle loi, le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a déclaré "qu'elle a pour but d'exercer un contrôle efficace sur la vente et l'emploi des explosifs, et d'enrayer la vague des vols de dynamite qui sévit depuis le début de l'année." On sait que près de 10,000 bâtons de dynamite ont disparu depuis le mois de janvier; à peine 10 pour cent ont été retrouvés.

Selon la loi, une première infraction entraîne une amende de \$50 à \$1,000 en plus des frais ou, à défaut de paiement, dix jours de prison. En cas de récidive dans les vingt-quatre mois suivants, le délinquant aura le choix entre une amende de \$200 à \$2,000 ou trente jours de prison; mais le tribunal pourra ajouter un mois de prison s'il le juge à propos. Une troisième infraction en l'espace de deux ans entraînera une amende de \$500 à \$5,000 et, de plus, le juge doit condamner le coupable à la prison pour soixante jours au maximum.

Suivant la mise en vigueur de la loi sur les explosifs, les membres de la Sûreté du Québec qui sont chargés de faire respecter la nouvelle réglementation, sont dotés de pouvoirs similaires à ceux de la Gendarmerie Royale du Canada durant la seconde guerre mondiale en regard de la possession d'explosifs.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'inspecteur d'explosifs peut pénétrer en tout temps dans tout lieu s'il croit qu'il s'y trouve des explosifs, et en faire l'inspection. Il doit en outre exiger que la personne qui possède des explosifs, exhibe son permis et lui fournisse toutes les informations nécessaires concernant l'application des nouveaux règlements. Toutefois, le policier est obligé de montrer son certificat attestant sa qualité d'inspecteur d'explosifs, si on lui en fait la demande.

Par ailleurs, tout permis annulé doit être remis à un membre de la Sûreté du Québec, et l'inspecteur doit saisir et confisquer les explosifs qui devront être entreposés chez le détenteur du permis de poudre le plus proche.

QUELLE CONDUITE A TENIR EN PRESENCE D'UN ELECTROCUTE?

Chaque année, l'électricité fait en France de nombreuses victimes: 200 morts environ. Les accidents sont dus aux installations défectueuses, aux imprudences et à la foudre. L'intervention consiste, dans un premier temps, à dégager l'électrocuté et, dans un second, à lui donner les premiers soins.

"Pour dégager un électrocuté, lisons-nous dans l'Encyclopédie de l'électricité (Larousse éditeur), il faut d'abord s'isoler. Cet isolement doit être d'autant meilleur que la tension du courant est plus élevée. Avec de très fortes tensions (par exemple, câbles de pylônes), le sauveteur ne peut s'isoler convenablement, et l'intervention risque alors de le tuer.

Dans le cas de tensions moyennes (telles qu'elles existent généralement dans les villes), la conduite est la suivante:

— Coupez le courant si l'interrupteur est proche; sinon, ne perdez pas de temps à le chercher; — prenez un bâton sec pour écarter immédiatement du courant la victime. Si vous n'avez pas de bâton, prenez une corde ou un linge sec, faites-en une boule pour écarter la victime ou tirer le câble. Isolez-vous de la terre en mettant vos pieds sur un objet sec (planchette, linge, tapis, linoléum, manteau, etc.) et en entourant vos mains de linges ou de journaux secs. Souvenez-vous que vous devez toujours vous servir d'objets non conducteurs d'électricité (jamais en métal, tel un parapluie; ne jamais employer, par exemple, une barre de fer ou une pince coupante pour sectionner le fil) et secs.

Quant aux premiers soins, si, dans un premier cas, la respiration seule est arrêtée, mais le coeur bat encore (cas rare), la victime doit être soumise immédiatement à la respiration

artificielle. Si, dans un second cas, la respiration et le coeur sont arrêtés (cas habituel), la victime doit être soumise immédiatement au massage cardiaque externe".

SOYEZ PRETES POUR L'HIVER ET PROFITEZ D'UN ESCOMPTE DE

10% SUR LES BOTTES D'HIVER POUR DAMES ET ENFANTS
5% SUR LES SOULIERS DOUBLES EN CORFOM ET EN CUIR GALAXIE

NOUS AVONS TOUJOURS UN MAGNIFIQUE CHOIX DE SOULIERS POUR DAMES AU BAS PRIX DE \$5.00 LA PAIRE, AINSI QUE DES BAS-CULOTTES, GRANDEUR UNIVERSELLE A \$1.00 LA PAIRE DANS UN CHOIX DE PLUSIEURS TEINTES.

BELLE VARIETE DE SOULIERS DE GARDE-MALADE, MARQUE "WHITE CROSS" ET AUTRES. \$10.00 A \$17.00

Profitez de l'occasion pour visiter le nouveau local du Salon de chaussures:

Chez Ginette Enr.,

Face à l'Hôtel Bellevue

285, 2e Avenue Tél.: 625-7231 Lac Etchemin

LOI-CADRE SUR L'EVALUATION MUNICIPALE EXPLIQUEE PAR LE MINISTRE MAURICE TESSIER

L'uniformisation et la normalisation de l'évaluation municipale, de même que l'équitable répartition de l'impôt foncier, sont à la base du projet de loi-cadre sur l'évaluation municipale qui sera vraisemblablement soumis à la prochaine session de l'Assemblée nationale du Québec. Cette loi-cadre sera accompagnée d'un manuel de procédures et un répertoire des taux unitaires, des organismes de contrôle et de surveillance, et des normes établissant par qui et comment devra s'effectuer la confection des rôles d'évaluation.

Ces précisions ont été apportées par le ministre québécois des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, devant les membres de l'Association des estimateurs municipaux, réunis en congrès annuel à Trois-Rivières.

Me Tessier a déclaré que la réalisation des objectifs qui seront mis de l'avant avec l'entrée en vigueur de cette future loi requerra l'exploitation d'un grand éventail de moyens: l'évaluation en série des immeubles d'un territoire donné à l'aide de méthodes dynamiques; l'utilisation de formules standardisées; le traitement des données. Le manuel de procédures et le répertoire des taux unitaires s'avèreront des outils répondant aux plus hauts critères de qualité et de précision.

Pour assurer le respect et l'efficacité de la loi, des mécanismes de contrôle et de surveillance seront mis en place. A ce sujet, le ministre prévoit la création d'une direction générale de l'évaluation foncière qui s'ajoutera aux autres directions générales du ministère des Affaires municipales. Il sera également nécessaire de pouvoir compter sur un organisme quasi-judiciaire prêt à intervenir lorsque la loi ne sera pas adéquatement appliquée.

Le choix des institutions ou organismes chargés de confectionner les rôles d'évaluation a été cause de la principale préoccupation du ministre. "Considérant le souci du Québec d'assurer aux municipalités le plus d'autonomie possible, de noter Me Tessier, nous avons opté pour le principe de la décentralisation pour cette fonction à caractère strictement municipal." Mais un problème se pose: le fait de conserver à chacune des 1,645 municipalités du Québec sa pleine et entière juridiction à ce chapitre ne met-il pas en péril la réalisation des objectifs visés? C'est donc provisoirement seulement, soit en attendant la création de communautés municipales ou régionales, que l'évaluation foncière demeurera une fonction locale.

La réforme complète de l'évaluation foncière au Québec devrait être un fait accompli d'ici quatre ou cinq ans.

ON VOUS PRESENTE Jeudi, vendredi, samedi et dimanche soir

AU BAR

SALON

Poupée d'or

LA PLUS PETITE DANSEUSE EXOTIQUE AU MONDE

AUSSI DANS DES COMEDIES: LE MEME 46" DE DYNAMITE ET SON PARTENAIRE "PAUL".

Manoir Etchemin

LAC ETCHEMIN TEL.: 625-2101

La semaine prochaine: "Les Travestis Folles".

Apprêtez les pommes de terre différemment



● A la maison, les pommes de terre sont le plus souvent préparées, bouillies, en purée, frites ou cuites au four. Mais vous constaterez facilement dans les restaurants qu'elles sont servies sous des noms sophistiqués tels: "duchesse", "lyonnaise", "noisette" etc. Aussi les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent de préparer un soufflé aux pommes de terre; les vôtres ne reconnaîtront plus ce légume si ordinaire et ils seront ravis du changement.

Toujours peu coûteuse, la pomme de terre a conservé la faveur d'à peu près toutes les familles. Elle est en vente toute l'année sous différentes variétés et formes. C'est le parfait accompagnement d'un grand nombre de plats et elle s'apprête de tant de façons qu'il est impossible de s'en lasser. Il y a beaucoup à dire sur les pommes de terre puisqu'elles cachent bien des richesses. Afin de découvrir et de bénéficier de ces richesses, les économistes ménagères du Ministère de l'Agriculture du Canada vous invitent à suivre les recommandations suivantes sur la cuisson des pommes de terre, à vous familiariser avec les produits à base de pommes de terre, et à essayer les recettes expérimentales au ministère de l'Agriculture du Canada.

CONSEILS POUR LA CUISSON

Les pommes de terre au four, en robe des champs ou frites conservent un maximum de valeur nutritive. Les pommes de terre en purée et au gratin diminuent de valeur, surtout si elles ne sont pas consommées immédiatement. Celles que l'on pèle à l'avance et que l'on laisse tremper dans de l'eau sont moins riches en vitamines.

Pour la cuisson au four, il faut choisir des pommes de terre mûres, de grosseur moyenne, avec une peau lisse et sans défauts et des yeux peu profonds. La catégorie de pommes de terre qui restent sèches et farineuses après avoir été cuites à l'eau convient également pour le four. La pomme de terre au four, enveloppée d'une feuille d'aluminium cuit sous l'action de la vapeur plutôt que de la simple chaleur. Ce procédé est à déconseiller.

Il est préférable d'utiliser les variétés sèches et farineuses pour les pommes frites. Si l'on désire obtenir des frites claires, on peut faire tremper les pommes de terre dans de l'eau pendant 15 minutes mais cela provoque une perte de vitamines.

Pour la cuisson à l'eau, il s'agit de bouillir les pommes de terre dans leur peau et dans une faible quantité de liquide. Si l'on tient à les éplucher, on essaiera de le faire aussi finement que possible, beaucoup d'éléments nutritifs se trouvent juste sous la peau. L'eau de cuisson servira à confectionner sauces et potages.

LES PRODUITS A BASE DE POMMES DE TERRE

On trouve actuellement dans le commerce de nombreuses préparations à base de pommes de terre. Cela représente une part importante de la consommation globale de ce légume. Les conserves se font la plupart du temps avec des petites pommes de terre entières et épluchées, mais il en existe également en rondelles, en cubes, ou de coupe julienne. On trouve aussi des pommes allumettes, festonnées ou non. Les conserves sont classées: Canada de fantaisie, Canada de choix et Canada régulière.

Les pommes de terre surgelées sont commercialisées également sous forme de pommes de terre soufflées, pommes de terre au four farcies, purée de pommes de terre rissolée, croquettes et pommes mousseline. Enfin, de nombreux plats surgelés contiennent également des pommes de terre.

Les croustilles sont des pommes de terre frites en lamelles très fines. On les vend nature, ondulées, festonnées ou en bâtonnets, avec du sel et du vinaigre, de l'oignon et de la sauce pour barbecue.

Des pommes de terre déshydratées, en poudre, en flocons ou granulées se vendent sous forme de purée instantanée. Les pommes de terre déshy-

dratées se vendent également sous forme de gratin dauphinois prêts à l'emploi. Enfin, nous avons la féculé et l'amidon.

DES MERVEILLES BIEN CUISINÉES SOUFFLE AUX POMMES DE TERRE

- 1 c. à table de beurre
- 1 c. à table de lait
- 1 tasse de pommes de terre en purée
- 2 c. à table d'oignon haché fin
- 1/2 c. à thé de sel
- 6 jaunes d'oeufs battus
- 6 blancs d'oeufs

Incorporer beurre et lait à la purée d'oignon et sel puis les jaunes d'oeufs. Mélanger jusqu'à ce qu'ils soient fermes; y incorporer la purée de pommes de terre dans un plat à four beurré de 6 tasses. Servir immédiatement. 6 portions.

SALADE CHAUDE DE POMMES DE TERRE

- 6 tasses de pommes de terre cuites, en cubes
- 6 tranches de bacon, en morceaux d'1/2"
- 1 c. à table de farine
- 1 c. à table de sucre
- 1 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de moutarde sèche
- 1/8 c. à thé de poivre
- 1/8 c. à thé de paprika
- 1/4 tasse d'eau
- 1/2 tasse de vinaigre
- 1/8 c. à thé de sel de céleri
- 1/4 tasse d'oignon haché fin
- 1/2 tasse de cornichons sucrés, hachés
- 2 oeufs cuits durs, hachés

Garder les pommes de terre au chaud pendant 5 minutes. Mélanger le bacon, le poivre et le paprika; cuire dans le gras de la poêle. Mélanger le vinaigre et le sel de céleri. Verser sur les pommes de terre et cuire pendant 5 minutes. Verser sur les pommes de terre et cuire pendant 5 minutes. Verser sur les pommes de terre et cuire pendant 5 minutes. Verser sur les pommes de terre et cuire pendant 5 minutes.

SALADE DE POMMES DE TERRE

- 6 tasses de pommes de terre cuites, en cubes
- 1 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- 1/4 c. à thé de graines de fenouil
- 2 c. à table de vinaigre de cidre
- 3 oeufs cuits durs, hachés
- 1/2 tasse de concombre en dés
- 1/2 tasse de céleri en dés
- 2 c. à table d'oignon vert, haché
- 1/2 tasse de crème sure
- 1/4 tasse de mayonnaise
- 1 c. à thé de moutarde
- 1 c. à table de persil haché

Mélanger aux pommes de terre et au vinaigre. Refroidir. Ajouter les oeufs, le concombre, le céleri, la crème sure, la mayonnaise et monter le tout. Réfrigérer. Au moment de servir, mélanger.

Comparez... avec Les Coordonnées




Il y a un...
à la po...
Qui est...
petite...
Inqlis
com...
Inqlis CITAT...

Comparez leurs caractéristiques avec celles d'autres modèles et prix pour prix, vous choisirez Inqlis

G érard MEUBLES
R uel St-Malachie Tél.: 642-2111

Inqlis ROYAL

Inqlis LIBERATOR

ent également sous forme de gratin de pommes de terre et
vinois prêts à l'emploi.
avons la fécule et l'amidon de pommes de terre.

**MILLES BIEN CUISINEES
SOUFFLE AUX POMMES DE TERRE**

beurre
lait
pommes de terre en purée
ognon haché fin
sel
oeufs battus
sucre
beurre et lait à la purée de pommes de terre; y mélanger
les jaunes d'œufs. Fouetter les blancs d'œufs jusqu'à ce
qu'ils soient fermes; y incorporer la purée de pommes de terre. Verser
dans un moule à four beurré de 6 tasses. Dorer à 325°F, environ 45 minu-
tes. Servir immédiatement. 6 portions.

CHAUDE DE POMMES DE TERRE A L'ALLEMANDE

pommes de terre cuites, en dés
bacon, en morceaux d'1 pouce
farine
sucre
sel
moutarde sèche
poivre
paprika
sel
sel de céleri
ognon haché fin
nichons sucrés, hachés
bacons, hachés
pommes de terre au chaud. Frire le bacon pour rendre crou-
sillant. Mettre le bacon dans une poêle. Mélanger farine, sucre, sel, moutarde, poi-
ivre et paprika. Verser le mélange sur le bacon. Cuire dans le gras de bacon en ajoutant graduellement eau
jusqu'à ce que le mélange soit lisse et crémeux. Verser sur les pommes de terre et ajouter les autres ingréd-
ients. Mélanger et servir. 6 portions.

CHAUDE DE POMMES DE TERRE A LA CREME SURE

pommes de terre cuites, en dés
sel
poivre
graines de fenouil
vinaigre de cidre
moutarde, hachés
bacons, en dés
ognon vert, haché
creme sure
mayonnaise
moutarde
persil haché
pommes de terre chaudes, sel, poivre, graines de fenouil
Refroidir. Ajouter les œufs et les autres ingrédients. Mélan-
ger. Ajouter la mayonnaise et la moutarde; ajouter aux pommes de terre et
servir. Au moment de servir, garnir de persil. 6 portions.

Pour l'assurance-maladie:

LES DEDUCTIONS SUR SALAIRE SE FONT DEPUIS LE 1er NOVEMBRE

Tous les employeurs doivent com-
mencer à déduire les contributions au
régime d'assurance-maladie de tou-
tes les rémunérations qu'ils versent
depuis le 1er novembre 1970, même
si la rémunération couvre une pério-
de antérieure à cette date.

En vertu de la Loi sur l'assurance-
maladie, le ministère du Revenu du
Québec s'est vu confier le rôle d'ad-
ministrateur du système de contribu-
tions établi pour le financement par-
tiel du régime d'assurance-maladie.
Contrairement à d'autres régimes pu-
blics d'assurance-maladie en vigueur
dans certaines provinces du Canada,
le régime du Québec n'est pas finan-
cé par des primes fixes, mais par des
contributions proportionnelles au re-
venu, peu importe l'état civil des
particuliers. Il n'y a pas de lien en-
tre le paiement de contributions et la
couverture assurée par le régime. Le
fait qu'un particulier n'ait pas à ver-
ser de contribution n'affecte pas son
éligibilité aux bénéfices.

CATEGORIES DE COTISANTS

Il existe deux catégories de coti-
sants, soit les particuliers d'une part
et les employeurs de l'autre. La
contribution du particulier est calculée
sur le revenu net alors que celle de
l'employeur l'est sur le total des
salaires bruts.

CONTRIBUTION DU PARTICULIER

Le particulier qui réside au Qué-
bec devra payer une contribution éga-
le à 8% de son revenu net jusqu'à
concurrence de \$125 par année et,
dans certains cas, jusqu'à \$200. Il
faut noter que les maximums de \$125
et \$200 correspondent à des reven-
us nets de \$15,625 et \$25,000 res-
pectivement. Ce taux de 8% s'ap-
pliquera uniformément à tous les
particuliers quelle que soit la nature
de leur revenu. Ainsi plusieurs
membres d'une même famille sont
susceptibles de verser une contribu-
tion, s'ils ont chacun un revenu suffi-
sant.

Le maximum de la contribution d'un
particulier est fixé, en général, à
\$125. Cependant, lorsque le salaire
de cet individu constitue moins de
75% du revenu net, la contribution
maximale est de \$200.

Un particulier n'aura pas à payer
de contribution lorsque son revenu
net sera inférieur à \$4,000 si, pour
fins d'impôt provincial sur le reve-
nu il a droit au statut de personne
mariée ou l'équivalent, et inférieur à
\$2,000 dans les autres cas. Cette
disposition est semblable à celle qui
existe déjà dans la Loi de l'impôt
provincial sur le revenu.

La contribution d'un particulier,
pour une année, sera proportionnelle
à sa période de résidence au Québec
durant cette même année.

CONTRIBUTION DE L'EMPLOYEUR

L'employeur contribue aux taux de
8% du total des salaires bruts ver-
sés à ses employés qui se présentent
au travail dans un établissement au
Québec. Le salaire se définit de la
même manière que les revenus pro-
venant d'une charge ou d'un emploi
aux fins de l'impôt sur le revenu,
c'est-à-dire tout montant versé à un
salarié comme salaire fixe, commis-
sion, bonis, valeur des prestations en
nature et bénéfices marginaux, jetons
de présence etc.

Il faut ajouter qu'il n'y a pas de
maximum prévu par la loi pour la
contribution de l'employeur. De ce
fait et aussi parce que la déduction à
la source s'effectue sur des montants
nets alors que la contribution de
l'employeur se calcule sur des mon-
tants bruts, il n'y a aucune parité en-
tre l'ensemble des contributions des
employés et celles de l'employeur.

PERCEPTION DES CONTRIBUTIONS

La perception des contributions au
régime d'assurance-maladie se fera
selon les mêmes modalités que la
perception de l'impôt sur le revenu.
Des déductions seront faites à la

source sur les salaires, sur les pen-
sions payées et sur toutes les autres
catégories des paiements assujettis
à la déduction à la source pour l'im-
pôt sur le revenu.

Ceux qui ne sont pas assujettis à la
déduction à la source devront payer
leur contribution par versements tri-
mestriels au cours de l'année.

**LES OBLIGATIONS
D'EPARGNE
DU CANADA**

Les organisateurs québécois du
Mode d'Épargne sur le Salaire
pour la vente des Obligations d'E-
pargne du Canada étaient d'excel-
lente humeur alors que les résul-
tats au 30 octobre de la campagne
1970-71 furent connus. En effet,
cette compilation de ventes par le
Mode d'Épargne sur le Salaire in-
diquait une augmentation très en-
couragante de près d'un million
de dollars sur les ventes enregis-
trées l'an dernier à pareille date.

Les organisateurs sont confiants
d'abaisser le record de vente de
\$55.8 millions établi l'an dernier.

A date, près de 90 milles em-
ployés au Québec ont souscrit au
Mode d'Épargne sur le Salaire
pour une valeur de \$43,717,000
en Obligations d'Épargne du Cana-
da. Ces chiffres ne comprennent
pas les ventes aux employés des
chemins de fer, de la fonction pu-
blique fédérale et aux membres
des forces armées canadiennes.

"Les employeurs de la province
réagissent très favorablement au
Mode d'Épargne sur le Salaire",
disait Maurice Arbour, co-direc-
teur au Québec de l'Épargne-Salaire.
"Ils reconnaissent les a-
vantages des Obligations d'Épar-

gne du Canada et permettent à
leurs employés d'en profiter".

La nouvelle émission d'Obliga-
tions d'Épargne du Canada porte
un taux d'intérêt annuel moyen à
l'échéance de 7 3/4% et offre en plus,
le privilège de composer l'intérêt.
En termes concrets, ceci veut di-
re qu'en 11 ans, une obligation de
\$100 vaudra au détenteur la somme
de \$227.50 s'il profite pleine-
ment du privilège d'intérêt compo-
sé. De plus, les Obligations
d'Épargne du Canada sont aussi
disponibles au comptant ou par
versement dans les banques, fédé-
cies, caisses populaires et courti-
ers en valeurs mobilières de la
province.

Jusqu'au 13 novembre inclusive-
ment, les Obligations d'Épargne du
Canada sont disponibles à leur va-
leur nominale sans payer l'intérêt
couru.

Les organisateurs envisagent ac-
tuellement deux semaines d'activi-
té intense. En effet, comme par
les années passées, on s'attend
que la majeure partie des ventes
au comptant se fassent durant cet-
te période.

Avez-vous acheté votre Obliga-
tion d'Épargne du Canada?

ordonnés Inqlis

**Il y a un modèle pour tous les goûts
à la portée de toutes les bourses**

**Lessiveuses et
sècheuses
automatiques**

Qui que vous soyez,
petite ou grosse famille,
Inqlis a une buanderie
complète pour vous!

Inqlis CITATION

avec celles
et prix pour
chez **Inqlis**

- RACCORDEMENT
- DEMONSTRATION et
- SERVICE à domicile
GRATUITS

par les techniciens **Inqlis** SUPERB

Inqlis ROYAL JUMEEE

LES

Tél.: 642-2112



AMEUBLEMENT ETCHEMIN INC.

228, 2^{ème} Avenue, Lac Etchemin-Tél.: 625-5991

12

12

12

Des cet automne:

NOUVELLE LOI SUR L'USAGE DES MOTOS-NEIGE PRESENTÉE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Une nouvelle loi sur l'usage des motos-neige sera présentée à l'Assemblée nationale du Québec dès cet automne, a déclaré, à l'occasion du deuxième congrès de sécurité routière du Club Automobile de Québec, M. Pierre Mercier, directeur du Service de sécurité

routière au ministère québécois des Transports. Cette loi est en voie d'élaboration avec la participation de tous les ministères intéressés.

Pour leur part, les manufacturiers de motos-neige, présents au congrès, ont fait l'énoncé des

améliorations qui sont ou seront apportées à ces véhicules pour accroître la sécurité et l'agrément de leurs usagers.

Par ailleurs, les représentants des associations de motolugeurs ont exprimé leur ardent désir de regrouper tous les adeptes de ce sport afin de les éclairer judicieusement sur les normes de sécurité et les exhorter au respect des lois routières et de la propriété d'autrui.

Dans son exposé, M. Mercier a rendu hommage au travail accompli par ces associations, tant au chapitre de la sécurité que de la courtoisie. Il a également mis en relief l'apport du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche dans cette nouvelle sphère sportive. Une douzaine de parcs provinciaux sont déjà dotés de sentiers avec haltes de repos, services de premiers soins, barrières de contrôle, et autres services à l'intention des motolugeurs.



LES JOIES DE L'HIVER — Les adeptes de la moto-neige sont de plus en plus nombreux. De septembre 1969 à mai 1970, le nombre des motos-neige immatriculées au Québec est passé de 53,039 à 85,765. Et cet automne, des milliers de sportifs québécois ont grossi le nombre déjà imposant des possesseurs de motos-neige. Les agréments de la moto-neige par une belle journée d'hiver ne doivent pas faire toutefois oublier les conséquences désastreuses qui peuvent résulter de l'usage téméraire de ce véhicule; il peut devenir un engin extrêmement dangereux, souvent meurtrier, si l'on n'y prend garde. Au cours de l'hiver 1969-1970, on a compté au Québec 510 accidents de moto-neige, dont 32 ont été mortels. Ces statistiques émanent du ministère des Transports. (O.I.P.Q.)



L'Opel GT 1971 allie des lignes aérodynamiques de style européen à des performances de voiture sport. Présentée au Canada par General Motors, cette voiture possède, en équipement standard, un moteur de 1.9 litre, une boîte à quatre vitesses avec levier monté sur bloc central, des servo-freins avec disques à l'avant, un groupe complet d'instruments de bord comprenant, entre autres, un tachymètre électrique, des sièges-baquets et une radio AM. Parmi les options, citons le dégivreur électrique de glace arrière et la boîte automatique à trois rapports.

AU QUÉBEC, L'HIVER DERNIER, LA MOTO-NEIGE A FAIT 32 MORTS

Des 510 accidents de moto-neige qui se sont produits au cours de l'hiver dernier, 32 se sont avérés mortels et ont provoqué la mort de 32 personnes.

C'est ce qui ressort des statistiques publiées par le ministère des Transports du Québec à ce sujet, pour la période du 1er novembre 1969 au

30 avril 1970.

Le rapport du ministère précise en effet que, durant cette période, il est survenu dans les différentes régions du Québec, un grand total de 510 collisions ou accidents divers ayant causé au moins \$100 de dommages ou des blessures corporelles ou la mort d'une personne.

C'est le mois de janvier 1970, avec 146 accidents, qui s'est révélé le plus meurtrier de toute la saison hivernale; viennent ensuite février 1970 et décembre 1969 avec respectivement 144 et 106 accidents.

Il est intéressant également de noter l'accroissement extrêmement rapide du nombre de motos-neige en circulation au Québec: alors que, au 30 septembre 1969, on comptait 53,039 motos-neige immatriculées au Québec, ce nombre était passé à 85,765 au 30 avril 1970. L'augmentation est donc de 32,726 soit 61% au cours de la dernière saison hivernale.

OPERATION ECONOMIE

LE CREDIT

L'Opération Economie dans le cadre de la Grande Mission tiendra cette semaine sa troisième rencontre dans notre Région.

Pour cette dernière rencontre le sujet à l'étude sera le **crédit**. Le plan de finance ou la carte de crédit, merveilleuse invention de la providence de l'homme, qui permet de jouir aujourd'hui d'un confort qu'on est incapable de se payer tout de suite.

"Partez maintenant, payez plus tard!" Pouvoir dès ce soir me payer un plaisir avec l'argent que je n'ai pas encore, mais que j'espère gagner demain! C'est merveilleux.

La carte de crédit m'ouvre la porte du paradis de la consommation. Serait-elle la clé du paradis perdu? Puisqu'elle augmente mon pouvoir d'achat. Tout s'achète à crédit: maison, automobile, mobilier, habits etc...

Incontestablement, le crédit a de nombreux avantages. Sans compter que c'est lui qui permet à nos industries de tourner, devenant ainsi l'un des meilleurs agents de la prospérité économique, et l'un des antidotes les plus puissants au chômage.

Malgré tout, une question se pose: Combien ça coûte? Combien ça coûte d'acheter à crédit? Car il ne faut pas se le cacher, le crédit est un emprunt, c'est une hypothèque qu'on prend sur ses revenus anticipés. Quel taux d'intérêt mon prêteur réclame-t-il sur les sommes qu'il m'avance? C'est la principale question que pose l'usage du crédit.

Tant qu'on n'a pas répondu à cette question d'une façon claire et lucide, le crédit est un piège dangereux, une illusion pernicieuse qui réserve de dangereuses surprises.

C'est pour nous aider à éviter ce piège et nous guérir de cette illusion, que la Grande Mission s'intéresse au crédit et à l'usage que nous en faisons. Car le chrétien ne peut accepter de devenir

un homme pris au piège, traqué par ses créanciers, impuissant à s'en sortir.

Pour ceux qui en sont là, l'Opération Economie tâchera de leur aider à trouver les moyens d'é-

chapper aux conséquences désastreuses de l'abus du crédit, et surtout de ne pas répéter les mêmes erreurs.

L'Equipe de la Grande Mission, L. Sirois, secrétaire animateur.

DU NOUVEAU!

• CHOIX VARIE DE COUVRE-LITS DANS LES STYLES ESPAGNOL, MODERNE, COLONIAL S'ALLIANT AVEC TENTURES. (Confection sur mesure).

- DRAPERIES ASSORTIES
- VOILES TERGAL, BRODES, UNIS
- ENSEMBLE RIDEAU, DOUCHE

FETES...

• EN PREVISION DES FETES, L'ELEGANTE N'OUBLIERA PAS DE VENIR ADMIRER NOTRE GAMME COMPLETE DE TISSUS POUR ROBES AUSSI, A COMPTER DU 20 NOV.: PATRONS McCALL EN MAGASIN.

Mme Maurice Roy

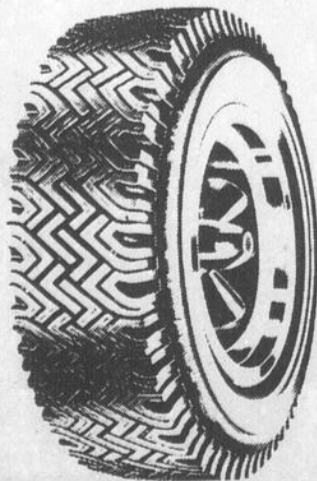
22, rue Ferland Lac Etchemin Tel.: 625-2581



ÉCONOMISEZ!

vente de pneus à neige flambant neufs

B.F. Goodrich SNO BELT



Voici votre chance d'acheter de bonne heure et d'économiser sur les pneus possédant des centaines de crampons pour vous assurer une excellente traction sur la glace, la neige ou la neige à demi fondue. Ces pneus sont fabriqués pour vous assurer une randonnée silencieuse et confortable sur le pavé nu. Dimensions pour la plupart des autos.

Ne manquez pas ces aubaines.

PRIX A PARTIR **\$16⁹⁵** DE

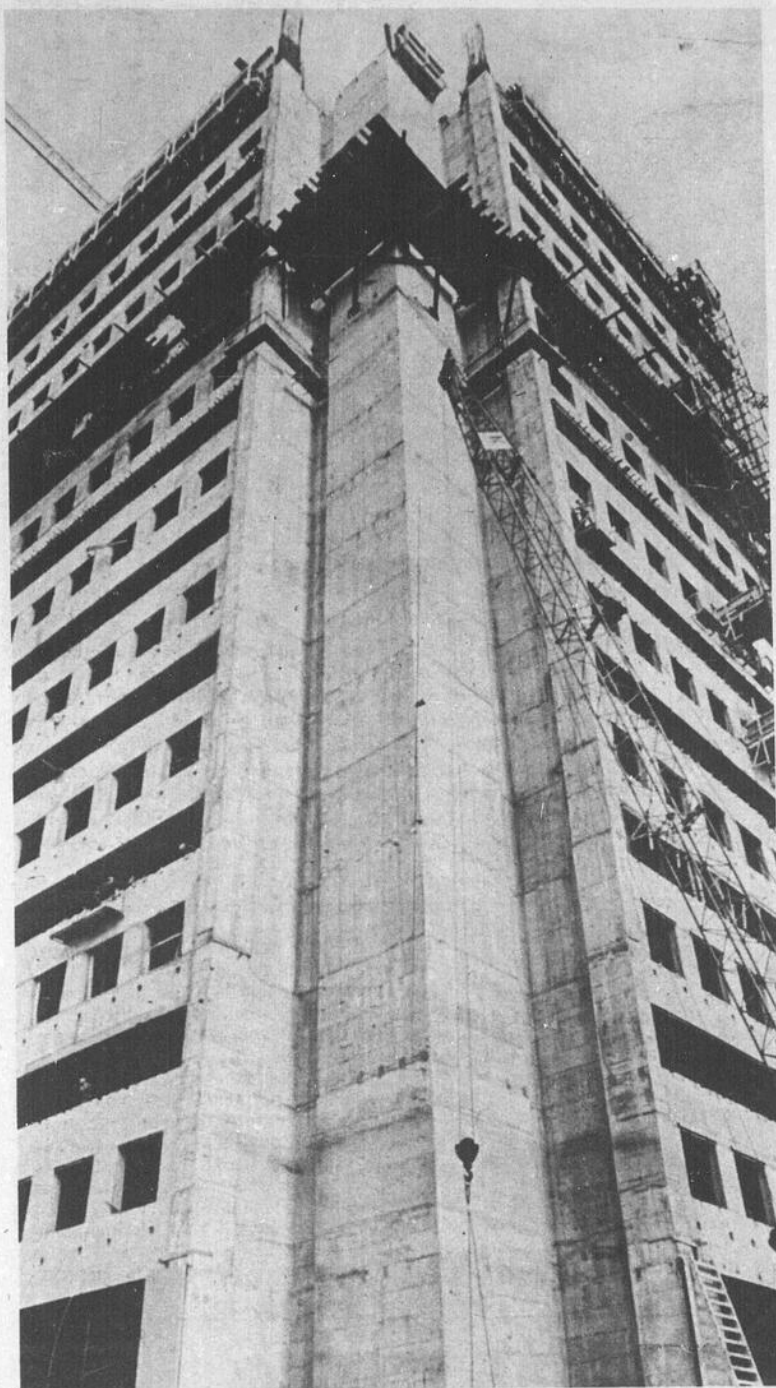
775 x 15 - FLANCS NOIRS

Garage F. Bégin Inc.

Dépositaire Chevrolet - Oldsmobile - Camion Chevrolet

VILLE LAC ETCHEMIN

TEL.: 625-6101



GÉNIE DE LA CONSTRUCTION À L'OEUVRE! L'impressionnante charpente de l'édifice principal de la future cité parlementaire du Québec est plus qu'une masse de béton... c'est le génie de la construction à l'oeuvre! La tour dresse maintenant vers le ciel 20 de ses 32 étages (photo ci-dessus), et d'en-haut on découvre le panorama splendide de la Vieille Capitale baignée par les eaux du Saint-Laurent. Le ministre des Travaux publics, M. Bernard Pinard, prévoit que l'édifice sera utilisable vers juin 1971. Le gratte-ciel sera occupé par quelque 5.000 fonctionnaires des ministères de l'Éducation, du Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, des Affaires culturelles, des Affaires municipales (Société d'habitation du Québec), de la Chasse et de la Pêche, de la Fonction publique, et par le personnel de l'Office de planification.

Société du Crédit Agricole

(prêt agricole fédéral)

Les cultivateurs des comtés de Dorchester et Bellechasse sont priés de prendre note que le bureau régional situé à 5, Trans-Canada, Rond-Point Lévis occupera de nouveaux locaux à compter du 16 novembre 1970. La nouvelle adresse sera:

2700, Boul. Laurier, Place Laurier, suite 615
STE-FOY, Québec 10
Tél.: 694-3136

Les conseillers en crédit sont à leur bureau tous les lundis ou premiers jours ouvrables suivants et se feront un plaisir de vous rencontrer.

Service d'aiguisage de couteaux
pour tonte d'animaux

MAGASIN
JOS. MORIN Enr.
Ste-Claire Tél.: 883-3377



Un petit bolide québécois sur le chemin du succès

Depuis son introduction au Salon de l'auto sport de Montréal, en avril 1969, la première québécoise de l'ère moderne, la MANIC GT, a suscité un intérêt accru des amateurs, non seulement du Québec, mais également de l'étranger. Née dans un atelier artisanal de Terrebonne, au Nord de Montréal, elle est depuis passée par le Salon international de l'automobile de New York, où son succès a été immédiat, puis par les 24 heures du Mans, en juin dernier, où le quotidien des sports L'EQUIPE lui a consacré un article et une photo.

Créée par Jacques About, Français fixé au Québec depuis 15 ans, il semble que la MANIC soit définitivement lancée sur le chemin du succès, grâce à l'injection de capitaux nouveaux provenant à la fois du secteur privé et du secteur public, notamment de l'Office du crédit industriel et de la Caisse de dépôts et de placements du Québec. On construit donc en ce moment à Granby, dans les Cantons de l'Est, une piste d'essai et une usine où l'on fabriquera la carrosserie en

fibres de verre. D'autre part, en avril dernier, ayant subi avec succès une série d'épreuves mises au point par la Régie Renault de France, la Manic recevra ses organes mécaniques sur les chaînes de montage de la Renault, aux usines de la SOMA, à Saint-Bruno, en banlieue sud de Montréal. On fabriquera trois versions d'une puissance respective de 65, 80 et 105 c.v. La direction de la vente est assurée par les Automobiles Manic, à Montréal, dont M. Jacques About est président-directeur général. Ailleurs, au Québec et dans certaines villes d'Amérique du Nord, ce sont des concessionnaires Renault qui assurent l'entretien et la vente. On prévoit vendre une centaine de modèles en France et quelques commandes sont déjà parvenues de l'Uruguay.

Ainsi, grâce à la persévérance de son créateur, la MANIC sera à l'origine d'une industrie unique en son genre au Québec; celui-ci pourra donc éventuellement accéder au rang des constructeurs d'automobiles du monde.

FERNAND BELLAVANCE

EPICIER
LAC ETCHEMIN TEL.: 625-5307

SPECIAUX
8 NOVEMBRE AU
18 NOVEMBRE

LAIT CARNATION

5 pour 89¢

SOUPES POIS ET LEGUMES HABITANT

28 oz 25¢

SAUCE VIANDE

CATELLI

14 oz 3 pour 1.00

ALIMENT POUR BEBE

EN PUREE 8 pour 89¢

JUS TOMATE HEINZ

19 oz 7 pour 1.00

CHEEZ WHIZ

16 oz 77¢

MELANGE A GATEAU

ROBIN HOOD

19 oz 39¢

MIXO

128 oz 59¢

POUDRE A LAVER

5 lbs 1.29

CIRE CLAIR LIQUIDE

1.19

GLOBES 15-25-40-60-100

2 pour 39¢

BAS CULOTTE

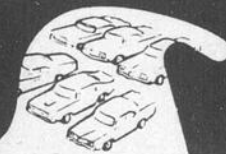
89¢

TIMBRES GOLD STAR

EN DOUBLE

JEUDI ET VENDREDI

GRATIS



Ce n'est pas une attrape

FAITES LE PLEIN

et si notre

compteur automatique

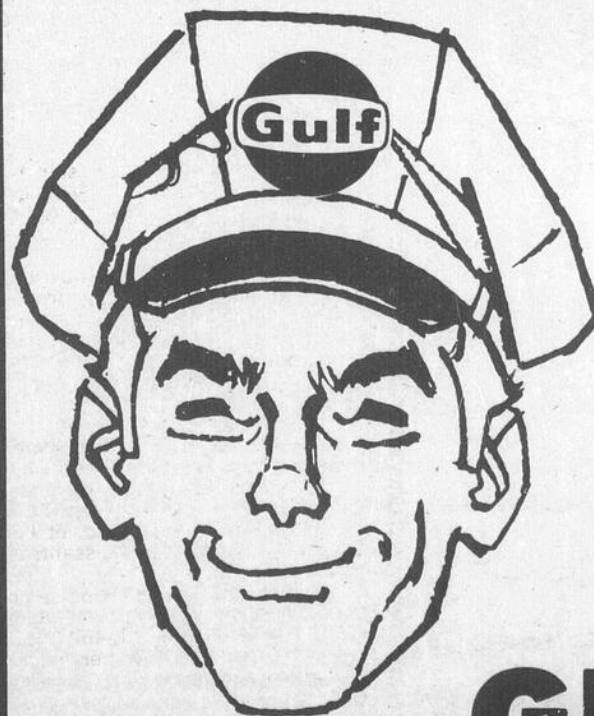
s'arrête à:

\$2.22 - \$3.33 - \$4.44

\$5.55 - \$6.66 - \$7.77

VOTRE PLEIN D'ESSENCE
SERA

GRATUIT



STATION DE SERVICE



DOMINIQUE RANCOURT

LAC ETCHEMIN TEL.: 625-2261



12

12

12

JOHN DEERE PRESENTE TROIS NOUVEAUX MODELES



Trois nouveaux tracteurs Diesel dans l'active catégorie des 35 à 60 chevaux viennent de nous être annoncés par Gar. Labrecque et Freres. Concessionnaire John Deere à Ste-Claire. Ce sont le 920 de 36 ch, le 1120 de 45 ch et le 2120 de 60 ch. Les puissances données sont celles observées à la prise de force.

M. Labrecque déclare que ces tracteurs offrent de réels avantages d'économie aux agriculteurs. "Mesurés au coût par cheval, ou au poids par rapport au prix total du tracteur, ces nouveaux modèles John Deere ont des prix très compétitifs" ajoute-t-il. Les options courantes ont été incluses dans le prix de base et les suppléments coûteux réduits au minimum de façon à abaisser le coût de production et obtenir un prix raisonnable. L'équipement normal comprend: moteur diesel à régime variable, boîte de 8 vitesses à manchons baladeurs, relevage et attelage 3 points dont les réactions sont commandées par les barres inférieures de traction, prise de force indépendante et continue, essieu avant à voie variable, ailes arrières enveloppantes munies de l'éclairage complet, champs, routes et feux de sécurité, barre d'attelage oscillante. Raccords hydrauliques pour vérins à distance, masses avant et sur roues arrière, échappement horizontal, cadre de sécurité "Roll-Gard" avec ou sans pavillon, plus d'autres options encore, prévues pour satisfaire les besoins particuliers.

Les 920 et 1120 ont tous deux des moteurs Diesel 3 cylindres, à régime

variable et d'un rendement élevé. Le 2120 est équipé d'un 4 cylindres Diesel parfaitement équilibré. L'agent nous signale sur ces trois modèles, des réservoirs à carburant montés à l'avant et dont les contenances ont été calculées en fonction des puissances, des réductions finales à planétaires permettant une transmission moins brutale de la puissance et une durée plus longue, des carters boîte et pont monoblocs, plus robustes et maintenant au travail un alignement rigide des pignons, arbres et roulements et bien d'autres caractéristiques importantes encore.

Les tracteurs 920, 1120 et 2120, nous stipule Mr. Labrecque entraînent avec brio tout outil traîné, porté ou actionné par la prise de force. La souplesse du moteur et les rapports de la boîte permettent à ces tracteurs d'effectuer de lourds travaux aux vitesses maximum de travail tout en conservant suffisamment de puissance en réserve pour franchir les endroits difficiles. Et bien sûr, ajoute-t-il, ils peuvent s'occuper de petits travaux, à faible accélération avec une très légère consommation.

Ces nouveaux tracteurs sont extrêmement maniables, parfaitement stables et sont équipés pour s'attaquer à absolument tous les travaux agricoles rappelle Monsieur Labrecque. Et il précise: "En matière de conduite, de confort et de pratique, sans oublier leurs lignes attrayantes, ces nouveaux tracteurs John Deere 920, 1120 et 2120 sont une catégorie "hors concours".

Institut LaMennais

Succès du tournoi de souque à la corde O'Keefe

VOICI LA LISTE DES EQUIPES CHAMPIONNES DANS LES DIFFERENTES CATEGORIES



M. Pierre-Paul Therrien au centre a remporté le concours de levée et traînée de poids avec une levée de 700 livres et une traînée de 1,500 livres. On aperçoit également sur la photo M. Rosario Drouin à gauche et M. Réal Brochu à droite.



Le Meuble idéal de St-Charles de Bellechasse.
Capitaine: (Raynald Lamontagne)
Yvan Roy
Tireur: Raynald Asselin
Tireur: Rémi Ruel
Tireur: Rémi Boutin
Tireur: Guy Métivier
Substitut: Robert Dion
Poids: 700 lbs
Temps chronométré: 55 secondes



Loisirs de St-Charles
Capitaine: Dominique Roy
Tireur: Roland Brochu
Tireur: Fernand Brochu
Tireur: Raynald Leblanc
Tireur: Egide Rouillard
Substitut: Noël Fortin
Poids: 800 lbs
Temps chronométré: 1 min. 6 sec.



L'Hôtel Bellevue de Lac Etchemin.
Capitaine: Rosario Drouin
Tireur: Lucien Drouin
Tireur: Victor Drouin
Tireur: Denis Drouin
Tireur: André Métivier
Substitut: Alphonse Fournier
Poids: 900 lbs
Temps chronométré: 1 min. 15 sec.

CEREMONIE D'INSTALLATION DES NOUVEAUX OFFICIERS DU CONSEIL 2988 DES CHEVALIERS DE COLOMB

Le 8 octobre dernier avait lieu l'assemblée régulière des Chevaliers de Colomb, à la salle du Couvent de Cranbourne. A cette réunion, avaient été conviées les épouses des chevaliers à la cérémonie d'installation des nouveaux officiers.

La réunion était sous la présidence du Grand Chevalier qui souhaita la bienvenue à tous et présenta Fr. Roland Chabot, député du district 29, délégué par le Conseil d'Etat, pour présider cette cérémonie.

Fr. Roland Chabot remercia le Grand Chevalier, puis en quelques mots précisa le sens des attributions de chacun des officiers. Assisté de M. l'Aumônier F. Perron, il procéda à la cérémonie d'installation du nouveau Conseil.

L'assemblée procéda rapidement aux affaires de routine. A l'occasion du départ du Père Bilodeau, P.B., missionnaire au Malawi, Afrique, un don généreux de \$ 450.00, fruit de la quête à la porte de l'église et complété par notre Conseil lui a été remis pour le soutien de ses oeuvres.

Ensuite la salle se réunit en forum et aborda le sujet à traiter: "la télévision chez les jeunes, ses effets ma-

léfiques et bénéfiques". Le temps écoulé, les secrétaires des différents groupes, publièrent les résultats des discussions. L'animateur, Fr. Albert Morin, les ayant résumés, tira les conclusions et répondit aux questions posées.

Hôtel St-Léon de Standon
Capitaine: Gérard Gosselin
Tireur: Raynald Corriveau
Tireur: Luc Corriveau
Tireur: Simon Tanguay
Tireur: Claude Leblanc
Substitut: Réal Leblanc
Poids: 1,000 lbs
Temps chronométré: 40 secondes
Le tournoi était sous la commandite de la Brasserie O'Keefe.

UNE NOUVELLE ADMINISTRATION

A VOTRE SERVICE
SALON DUTIL

Gaétan Dutil prop.

Spécialité: coupe au rasoir

80 BOUL. BEGIN, STE-CLAIRE TEL.: 883-9944



Pour la rénovation de tapis, prélaris ou tuiles de tous genres.
Consultez:

P.A. Morin INC.

Marchand de meubles

St-Anselme,

TELS.: 885-4282
882-2146

Pour toutes réparations ou échanges de transmissions automatiques, consultez:

**BEAUCE TRANSMISSION
AUTOMATIQUE**

Noël Lessard prop.

5320, boul. Lacroix Ville St-Georges

tel.: 228-6671 res.: 228-2354

CLUB AUTO-NEIGE LA TOUR

Buckland, Cté Bellechasse

Assemblée générale le 15 novembre 1970 à 2 hres p.m. à la Salle O.T.J. de Buckland. Tous sont invités anciens et futurs membres.

CULTIVATEURS

Notre camion est à votre disposition pour le transport des animaux de votre ferme, à notre abattoir.

VOUS N'AVEZ QU'A TELEPHONER A:



Résidence:
625-5181

Bureau:
625-6201

ABATTOIR GOSSELIN LTEE



STE-GERMAINE STATION
DORCHESTER, P.Q.





Centre de Main-d'oeuvre du Canada

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

271, 1ère Ave Est, Ville St-Georges, P.Q.
Tél.: 228-4806

Cette chronique sur les occasions d'emplois est un message d'intérêt public présenté par votre Journal la Voix du Sud en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada de Ville St-Georges.

OPPORTUNITES D'EMPLOIS DANS LA REGION

FEMMES:

F-209 Secrétaire-réceptionniste bilingue avec expérience, pour emploi à St-Georges.

F-311 "Barmaid" pour hôtel de la région — 20 à 25 ans.

F-332 Coiffeuse avec carte de compétence Classe "A". Urgent.

HOMMES:

H-183 Contremaître avec expérience dans l'assemblage d'autos-neige. Doit être capable de diriger un personnel d'au moins 30 employés.

H-209 Commis de bureau avec expérience dans la comptabilité, la dactylo et la vente, et possédant de bonnes connaissances en musique.

H-313 Cuisinier pour travailler le soir. Logé et nourri.

H-609 Surveillant de production avec expérience sur la ligne d'assemblage d'autos-neige.

H-620 Mécanicien qualifié en réparation et ajustement de moteurs 2 et 4 temps.

H-660 Assembleur de portes avec bonnes connaissances du métier.

H-810 Soudeur à électricité avec expérience sur machine semi-automatique.

H-850 Opérateur de pelle mécanique "Back Hoe" pour une durée de 1 1/2 mois.

MAIN-D'OEUVRE DISPONIBLE

Mécanicien d'automobiles avec 25 années d'expérience, disponible, pour agir comme contremaître de garage dans Beauce & Dorchester.

ROBERT BOUCHER Enr.



Entrepreneur électricien

Estimation gratuite

Installation tout genre

Commercial Ind. Service courtois.

C.P. 237, 311 rue Gagnon
LAC ETCHEMIN



FELICITATIONS ET LONGUE VIE



Mme Wilfrid Couture, née Philomène Goupil, fille de Félix Goupil et de Mathilda Chabot. St-Lazare Village, Cté Bellechasse.

Doiyenne de la paroisse et vient de fêter ses 90 ans.

En Bref...

Modifiant le code de la route du Québec, une loi récemment adoptée porte à 70 et à 40 mi/h les limitations maximale et minimale de vitesse sur les autoroutes (82 et 64 km/h). En plus des sanctions déjà prévues, le texte stipule une peine d'emprisonnement au contrevenant qui, par excès de vitesse ou par toute autre action imprudente, met en danger la sécurité, la vie ou la propriété.

ANNONCES CLASSEES

625-7471

TROIS FACONS DE COMMANDER:

Au bureau: La Voix du Sud,
aux Presses Lithographiques de Lac Etchemin.

Par la poste: C.P. 490, Lac Etchemin, Dorchester.

Par téléphone: La Voix du Sud, 625-7471.

Les petites annonces sont payables d'avance et doivent parvenir à nos bureaux au plus tard le mardi midi pour parution le jeudi.

TARIF

Une insertion de 25 mots ou moins \$2.00
Chaque mot additionnel05
Location de case postale50
Annonce encadrée, prix minimum \$2.50
ou 10¢ la ligne agate.

625-7471

ATTENTION! Jeune fille demande un emploi à Lac Etchemin. S'adresser à tél.: 625-3533.

A VENDRE sècheuse de marque Beatty 1969. Pour cause d'espace. Téléphoner entre 9 h. a.m. et 4 h. p.m. du lundi au vendredi au no de tél.: 885-4773.

A VENDRE tours d'avions tous les jours à l'Aéroport de Lac Etchemin. Voyez votre région du haut des airs pour aussi peu que \$5.00. Pour informations s'adresser à tél.: 625-7111, 625-6901.

ATTENTION! Deux gardiennes offrent leurs services pour les fins de semaine. Tél.: 625-5607.



COMBATTEZ L'EMPHYSEME,
LA TUBERCULOSE ET LES AUTRES
MALADIES RESPIRATOIRES

3 NOUVEAUX COMPAGNONS ÉCONOMIQUES ET COURAGEUX POUR LES AGRICULTEURS SOUCIEUX DE LEURS PROFITS



Venez voir trois nouveaux tracteurs John Deere... prêts à vous donner le meilleur en performance, profit et prix

Nouveau 920 de 36 ch... nouveau 1120 de 45 ch... nouveau 2120 de 60 ch nouveaux et nerveux moteurs diesel conçus pour couvrir avec brio toute la gamme des travaux agricoles vite et bien. Vous découvrirez qu'ils sont bourrés d'avantages sans pareils (la plupart en équipement de série) et qu'en même temps ils surpassent tous les autres tracteurs de leur classe en poids, en performance et à un prix

moindre par cheval. Vous êtes invité à examiner ces nouveaux tracteurs de près et à réfléchir au potentiel qu'ils peuvent vous apporter pour travailler vos terres plus facilement, plus agréablement et surtout d'une façon plus rentable.



Invitation à tous mardi le 17 novembre à 1 hre p.m. à Ste-Claire au

GARAGE LABRECQUE ET FRERES

Ste-Claire

Tél.: 883-3342



CHANTAL PARY

DIMANCHE SOIR LE 15 NOVEMBRE

2 SPECTACLES.

DANSE DURANT LES ENTRACTES.

A LA
SALLE NORMANDIE
DE ST-ANSELME

12

12

12

DEUX ENREGISTREMENTS INTERESSANTS

Les Editions Select nous font parvenir deux excellents disques, le premier Select SSP-24.187, qu'on peut utiliser sur appareil stéréophonique ou ordinaire, porte titre "Quelqu'un parmi nous". Les paroles sont du Révérend Père Didier Rimaud, s.j. L'orchestre est sous la direction de François Rauder et les airs sont chantés par Francis Tabet dont la réputation n'est plus à faire.

Didier Rimaud avait tenu à publier déjà "Viennie le temps d'aimer".

Parmi les titres mentionnés: "Amour me tient"; "Tous les chemins"; "Il y a parmi nous quelqu'un"; "Mon bel amour est né"; "Dites-moi, pauvre enfant"; "Reviendra-t-il?".

L'enregistrement a été effectué en France mais le disque est fabriqué dans la province de Québec. Les Editions Ed. Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, distribuent ce disque et dans le reste du Canada, hors de la province de Québec, la distribution s'effectue grâce à la compagnie de disques London.

Les paroles sont belles, le rythme est moderne mais rien de choquant ni dans la musique, ni dans l'interprétation. C'est un disque qui peut réconcilier beaucoup de ceux qui déplorent le sabotage que l'on doit subir dans certains chants liturgiques.

Voilà de beaux airs avec de belles paroles et un interprète de talent soutenu par un orchestre de valeur.

Le deuxième disque, Select SSP-24.186, également accessible pour l'audition stéréophonique, est de Maurice Debaisieux et John Littleton. Le titre est "Te reconnaître".

Parmi les titres mentionnés: "Donne-lui ta lumière"; "Si longtemps je t'ai cherché"; "Je veux lever les mains"; "Quand mon peuple s'avance"; "L'effort de tous les hommes" et "Le pain de l'homme".

A l'avers de la pochette on peut prendre connaissance des notes musicales.

Nous avons écrit plus haut qu'il s'agissait d'une collaboration de Maurice Debaisieux et John Littleton mais ajoutons que l'orchestre est de F. Rauder. Une pièce entre autres "Je veux lever les mains" fait intervenir, en plus des deux compositeurs précités, Michel Scouarnec. Un air "L'effort de tous les hommes" est l'oeuvre exclusive, paroles et musique, de Maurice Debaisieux. Il y a aussi à noter un chant de veillée sur un rythme nostalgique se rapportant à la prière du soir. L'air "Quand mon peuple s'avance" fait participer, en plus de Maurice Debaisieux et John Littleton, Georges Male, Michel Scouarnec intervient aussi dans "Donne-lui ta lumière" qui est un chant de funérailles.

Le titre "Te reconnaître" est inspiré des paroles d'un jociste qui se lit "Le plus difficile n'est pas de connaître le Christ... Le plus difficile c'est de le reconnaître dans chaque visage et dans chaque événement".

Si la musique dite moderne que l'on fait pénétrer dans nos églises était de cette qualité ceux qui ont tenu et qui tiennent encore au chant grégorien élèveraient peut-être des protestations moins amères.

Deux beaux disques que nous recommandons à nos lecteurs avec beaucoup de ferveur et de sincérité.

Rodolphe Laplante.

Reconnaissance des institutions d'enseignement catholiques, publiques et privées du Québec

Lors d'une réunion régulière tenue en septembre dernier, le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Education a cru bon de dire à la population catholique du Québec les deux motifs qui l'ont incité à ne pas mettre en marche le processus de la reconnaissance des institutions d'enseignement catholiques en conformité avec la Loi du Conseil supérieur

de l'Education et en concordance avec les dispositions du règlement No 1 qu'il a édicté à cette fin, règlement dont la promulgation remonte à juin 1967.

Le premier motif est que le mode proposé et soumis à une consultation semi-publique semble inadéquat; le second fait état de l'éventualité prochaine d'une restructuration scolaire au Québec

dont le Comité catholique ne prévoit pas suffisamment toutes les incidences d'ordre confessionnel.

Le Comité catholique termine sa déclaration en soulignant que l'école sera un vrai milieu d'éducation chrétienne grâce surtout à l'esprit créateur, au témoignage personnel et à la collaboration de tous les agents du milieu scolaire.

Carling présente la bière Heidelberg brassée avec de l'eau de source pure

La bière Heidelberg, une nouvelle bière de type Ale, brassée avec de l'eau de source pure, sera mise en vente dans la province de Québec le 19 novembre 1970 par Les Brasseries Carling Limitée.

Carling a été fondée en 1840; depuis ses 130 années d'existence, la Compagnie s'est établie une réputation pour l'excellence de ses produits, son esprit d'initiative ainsi que pour la place de premier ordre qu'elle a prise dans l'industrie brassicole.

La bière Heidelberg est le produit d'excellence le plus récent dans la grande tradition de Carling.

La saveur particulière de la Heidelberg est due à l'emploi exclusif d'eau de source pure, des meil-

leurs orges maltés canadiens et du houblon exceptionnel de Hallertau, ainsi que l'usage de la formule de "brassage au frais" exclusive à Carling.

L'eau employée pour la production de la bière Heidelberg vient d'une source pure jaillissante située sur un plateau dans la paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres.

Le "brassage au frais" est une formule perfectionnée pour la Heidelberg par les maîtres-brasseurs de Carling. Afin de produire cette saveur particulière de la Heidelberg, la bière est rafraîchie en abaissant progressivement sa température avant l'embouteillage.

La bière Heidelberg sera mise en vente en bouteilles de type "tonneau" et en canettes, par caisses de 12 et 24 bouteilles ou 6 et 12 canettes.

La bouteille "tonneau" de la bière Heidelberg est retournable, selon les règlements en vigueur dans la province de Québec. C'est le premier changement d'importance dans la forme des bouteilles au Canada depuis les huit dernières années.

La nouvelle bière Heidelberg de Carling, de type Ale, sera mise en vente avec l'entière approbation de la Régie des Alcools du Québec, chez tous les dépositaires licenciés, au prix habituel de la bière au Québec.

CHAMPIONNAT CANADIEN DE KARATE

Le 7 novembre dernier se déroulait le championnat canadien de karaté au Colésum d'Ottawa réunissant près de 500 participants du Québec, de l'Ontario et des autres provinces.

Michel Jacques, de Lac Etchemin,

élève du club Tékuando Judokuan de karaté coréen à Montréal, s'est vu ravir le championnat du pays, catégorie ceinture verte, après une disqualification survenue à la suite d'une perte de connaissance de son ad-


versaire à son sixième combat.

Soulignons que ce jeune karateka ne possède qu'un mois d'entraînement au niveau de la ceinture verte.

Etudiant à l'Institut d'Hôtellerie et de Tourisme, il est le fils de M. Lauréent Jacques de Lac Etchemin.

A l'Hôtel Jolin St-Luc

SAMEDI SOIR LE 14 NOVEMBRE, ENTREE LIBRE
"Louissette et Les Lucos"
DIMANCHE LE 22 NOV. LA FORMIDABLE



Renée Martel

A ne pas manquer
Dimanche le 29 novembre

Tex Lecor

HOTEL JOLIN

ROSARIO JOLIN, prop.

ST-LUC TEL.: 636-2511

CINEMA REX
BEAUCEVILLE

AIR CLIMATISE — 800 SIEGES POUR VOTRE CONFORT
Le plus vaste cinéma de la rive sud
Tél. JOUR 227-6670-6251 SOIR 227-9951

DU 12 AU 25 NOVEMBRE

Destination: Suspense

POUR TOUS EN FRANCAIS

AIRPORT

EN FRANCAIS POUR TOUS

BURT LANCASTER - DEAN MARTIN

JEAN SEBERG - JACQUELINE BISSET - GEORGE KENNEDY
HELEN HAYES - VAN HEFLIN - MAUREEN STAPLETON
BARRY NELSON - LLOYD NOLAN - DANA WYNTER - BARBARA HALE

Musique composée et dirigée par ALFRED NEWMAN - Scénario et mise en scène de GEORGE SEATON - Produit par PROSS HUNTER

Horaires sur semaine: 8 hres court métrage; 8.30 "Airport".
En matinée dimanche: 2 hres court métrage; 2.30 "Airport".
Samedi et dimanche: 7 hres court métrage; 7.30 et 10.00 "Airport".
Admission: adultes 1.75, étudiants 1.25, enfants...75. A venir: "Butch Cassidy et le Kid", "Borsalino", "L'Étau", "Désirella".

CINEMA

ETOILE
STE-JUSTINE Qué.

Horaires des Programmes
Samedi: 8 hres
Dimanche: 7.30 hres
Programme sujet à changement sans avis

SAM. DIM. 14-15

Pour Tous
Le spectacle musical le plus fantaisiste dans tous les domaines



Dick Van Dyke Sally Ann Howes

Scope couleurs 142 min.

CHITTY CHITTY BANG BANG

Agréable à voir et à entendre / Divertissement parfait!

en SUPER PANAVISION TECHNICOLOR



COURT SUJET